

L'avenir de l'Organisation Commune de Marché des fruits et légumes: Existe t-il un consentement entre les spécialistes?

HASSAN OUABOUC^{*}, JOSÉ M^a GARCIA ÁLVAREZ-COQUE^{*}, JOSÉ DANIEL ANIDO RIVAS^{**}

Jel classification: Q13, Q18

1. Introduction

Des études récentes (Eurostat, 2009; Fundación Cajamar, 2009; Freshfel Europe, 2007) nous indiquent que le secteur des fruits et légumes est l'un des plus dynamiques dans le cadre de l'agriculture européenne et mondiale. En termes de surface, production et rendements, le secteur suit une tendance croissante dès 1998 (la Fondation Cajamar, 2009). Dans le cas de l'Europe (2005-2007), près de 3% de la surface agricole utilisée dans les 27 pays est consacrée aux fruits et légumes (FL), avec une valeur de la production de 46.500 millions d'euros (Agrosynergie, 2008). La participation de l'UE à la production mondiale de fruits et légumes s'élève à environ 8%.

Le dynamisme et la forte orientation de ce secteur vers le marché expliquent, dans une certaine mesure, pourquoi il est aussi l'un des plus exposés aux variations du marché et à la concurrence internationale tout comme aux facteurs naturels. Autre trait distinctif, c'est l'hétérogénéité des producteurs agricoles, qui sont considérés comme les premiers acteurs

Résumé

L'objectif de cet article était d'identifier les facteurs qui favorisent et ceux qui limitent la consolidation des organisations de producteurs (OPs) dans le secteur des fruits et légumes, ainsi que l'adhésion des agriculteurs à ce type d'organisation et les perspectives du secteur par rapport aux objectifs fixés par l'Organisation Commune des Marchés (OCM) fruits et légumes (FL) pour l'année 2013. L'enquête a été basée sur un questionnaire type Delphi, avec un sondage en deux tours, entre avril et juillet 2009. Les résultats les plus significatifs ont indiqué une réalisation partielle des politiques adoptées dans le cadre de l'OCM fruits et légumes et une action peu efficace des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL) en ce qui concerne la concentration de l'offre (le volume commercialisé à travers ces entités), condition nécessaire pour le renforcement du pouvoir de négociation de la filière. On s'attend à ce qu'il y ait continuité dans l'application du système de paiement unique au-delà de 2013, des fonds opérationnels et des fonds de gestion de crise comme instruments de transformation des aides au secteur¹.

Mots-clés: politique agricole, organisations de producteurs, Organisation Commune de Marché, programme opérationnel, fruits et légumes, Delphi, Union Européenne.

Abstract

The aim of this article was to identify the main factors that favour and limit the strengthening of producer organizations (POs) in the fruit and vegetables sector, as well as farmers' adherence to these organizations and the future prospects with a view to the objectives set by the Common Market Organization (CMO) for 2013. The study was based on a Delphi-type questionnaire, applied in two rounds between April and July 2009. The most important results indicated the limited scope of the policies adopted under the CMO in fruit and vegetables and the weakness of the Fruit and Vegetables POs as regards the supply concentration (i.e. the volume traded through these organizations), a prerequisite to increase their bargaining power within the value chain. The single payment scheme, the operational funds and the crisis management funds will still be implemented beyond 2013 as a tool to support this sector.

Keywords: agricultural policy, producer organizations, Common Market Organization, operational program, fruit and vegetables, Delphi, European Union.

de la filière et les plus sensibles et vulnérables aux fluctuations du marché. Ces caractéristiques déterminent des effets différents comme, par exemple, la réduction de la rentabilité d'un grand nombre d'exploitations agricoles, l'asymétrie des prix (qui augmentent pour le consommateur avec un bénéfice très limité pour les producteurs), le manque de transparence dans les circuits de la distribution et dans les nouvelles formules d'engagement concernant la distribution et les producteurs agricoles (UPV-IVIFA-MCI, 2008; García *et al.*, 2007). Tous ces éléments affaiblissent le pouvoir de négociation des producteurs devant le reste des acteurs de la filière, sans oublier les retombées négatives sur la qualité et la durabilité de l'environnement (CCE, 2001).

Bien que certains auteurs considèrent le sec-

teur des fruits et légumes communautaire comme l'un des moins régularisés par la Politique Agricole Commune (PAC) (Yllera, 2006), depuis des décennies l'Organisation Commune de Marché (OCM) constitue l'instrument fondamental de régulation des marchés agricoles et la fondation sur laquelle se construit la compétitivité du secteur des fruits et légumes (CFEPSR, 2008), considérée actuellement comme le premier pilier de la PAC (Commission Européenne, 2009). L'OCM a été réformée plusieurs fois; la dernière révision date du 01/01/2008 (Commission Européenne, 2007). D'après les objectifs fixés pour l'année 2013, les

^{*} GEI-Departamento de Economía y Ciencias Sociales, Universidad Politécnica de Valencia, España.

^{**} Centro de Investigaciones Agroalimentarias, Universidad de Los Andes, Mérida, Venezuela.

¹ Les auteurs tiennent à remercier le Ministère des Sciences et de l'Innovation pour son soutien à cette recherche (Projet AGRINNO-VA; référence AGL2009-13303-C02-02).

organisations de producteurs (OPs) devraient concentrer 60% de la valeur de la production totale commercialisée par le secteur. L'idée est de consolider la position des producteurs de FL sur le marché de l'UE. Dans la logique du règlement en vigueur, la concentration de l'offre vise à rééquilibrer le pouvoir contractuel des producteurs de FL qui font l'objet d'une régulation dans ce système, de façon à généraliser les avantages aussi aux producteurs qui sont en dehors de ces organisations. Cet objectif devrait être atteint à travers des relations directes entre les OPs et la chaîne de distribution (c'est-à-dire, par l'élimination des acteurs intermédiaires, pour arriver aux circuits les plus courts) qui permettraient de réduire les coûts de transaction et de garantir des marges bénéficiaires qui sont d'habitude captées par d'autres acteurs de la filière (Agrosynergie, 2008: 146).

L'OCM et le rôle des organisations de producteurs dans le secteur des fruits et légumes ont été étudiés à l'échelle européenne (Camanzi et al., 2010; Jacquin, 2010; Agrosynergie, 2008; Galnaityte et al., 2007; Duponcel, 2006) ainsi que dans certains groupes de pays ou dans des régions spécifiques (Parra et Cabrera, 2010; Petriccione, 2008; Juliá et Server, 2007; Guidi, 2008; CFEPSR, 2008; Bijman et Hendrikse, 2003). Également, une attention particulière a été accordée à des dynamiques comparables qui concernent d'autres pays, telles les coopératives de fruits et légumes, les Ordres de Marketing et leur rôle dans le marché américain (Crespi et Sexton, 2003); les coopératives paysannes en Chili et leurs liens avec les marchés globaux (Berdegué, 2001); la coopération et l'organisation collective comme stratégies d'exportation en Thaïlande (Limnirankul et al., 2010); les essais d'identification des stratégies communes d'organisation dans ce secteur, par exemple, entre les États-Unis et l'Union Européenne (García Álvarez-Coque et al., 2009).

Dans cette étude, on s'est attaché à évaluer le fonctionnement de l'Organisation Commune de Marché des fruits et légumes frais dans l'Union Européenne et l'Espagne (in-

cluant la Communauté Valencienne). Un questionnaire type Delphi, appliqué en deux tours entre avril et juillet 2009, a permis d'évaluer les facteurs critiques affectant les OPs de la filière des fruits et légumes en termes de développement et de compétitivité sur le marché, la portée des politiques adoptées dans le cadre de l'OCM du secteur et les perspectives pour son avenir. Également, on a identifié certaines propositions qui permettent aux organisations évoquées d'atteindre les objectifs initialement fixés dans le cadre de l'OCM, surtout en ce qui concerne la concentration de l'offre commercialisée à travers les OPs.

1. Méthodes et données utilisées

Dans la phase expérimentale de l'étude, un sondage a été réalisé sur la base d'un questionnaire structuré suivant la technique Delphi², à partir d'une série de variables et d'éléments clés identifiés précédemment, à travers une étude exploratoire de décembre 2008, et mobilisant les acteurs principaux du secteur. Le but était d'analyser la situation actuelle et les perspectives de l'OCM des fruits et légumes, des OPs du secteur, en mettant l'accent sur les Programmes Opérationnels exécutés par les OPs et les objectifs fixés pour les OPs dans le cadre de la PAC.

Les experts auxquels on s'est adressé provenaient de différentes branches d'activité: le monde académique (18%), le secteur public (15%), les associations (52%), et le secteur privé (15%); en plus, ils provenaient de différents pays, à savoir, l'Espagne, l'Italie, la France et la Belgique, et possédaient tous des connaissances sur le sujet de la présente recherche. L'étude a été lancée en utilisant un questionnaire de 22 questions distribuées en 7 blocs³.

Pour la sélection des experts, une liste initiale a été élaborée en Espagne et au niveau de la Communauté Valencienne, à partir des bases de données des enseignants et chercheurs, des inventaires des différentes associations de producteurs (COAG, 2007; CCAE, 2000), des listes de la Generalitat Valenciana (CA-GVA, 2009; UPV-IVIFA-MCI, 2008; Ferrer, 2005; Ferrer et Salom, 2002), de l'ANECOOP (communication personnelle), de la Confédération des Coopératives Agricoles de l'Espagne (CCA, 2000), du Ministère d'Environnement, Milieu Rural et Marin (2008), de la base de données SABI (2009), des répertoires patronaux régionaux (FEPEX, 2008), parmi d'autres sources. Dans cette liste, ont été identifiés quatre collectifs en fonction de la formation ou de l'exercice professionnel.

Une fois cette liste établie, on a sélectionné 140 experts (conformément aux critères suivis dans des travaux similaires basés sur la méthode Delphi), qui devaient participer au panel du premier tour.

L'instrument de collecte de l'information a été validé et remis tout de suite aux panels via le courrier électronique, en utilisant une adresse URL interactive. Deux tours successifs ont été réalisés, entre avril et juillet de 2009. Compte tenu de l'objet de l'évaluation, en attribuant des qualifications telles «Satisfaction», «Remarquable», «D'accord», «Importance» et «Pertinence» selon la personne interrogée,

² Créée dans les années 1940 par Gordon et Helmer et orientée à l'obtention du consensus de l'opinion d'un groupe d'experts pour éviter une confrontation directe entre eux (Baez et Pérez, 2007), elle est basée sur l'utilisation systématique d'une vision intuitive (Landaeta, 1999). Elle est souvent utilisée pour combiner les opinions d'un groupe d'experts hétérogène afin d'établir un jugement fondé sur le transfert de l'information collective à la disposition des experts. Toutefois, dans ce processus, il est possible de diminuer les divergences d'opinion et donc, de supprimer l'existence d'incertitudes (Jones, 2002: 155). Dans les sciences agricoles et environnementales, elle est largement utilisée, par exemple pour concevoir et développer un programme d'éducation clé sur l'agriculture durable (Parr et al, 2007), définir et élaborer un classement des différents attributs de l'agriculture durable (Walter et Reisner, 1994) ou mener une enquête qui relie la substitution des sources d'énergie primaire et le développement socio-économique prospectif (Matias et al., 2006).

³ Durant le deuxième tour, et pour améliorer le contenu du questionnaire, le nombre de questions du questionnaire type Likert a été étendu de 17 à 22.

une échelle de ponctuation allant de 1 à 5 a été utilisée (1, pour la moindre qualification et 5, pour la plus élevée), en accordant une attention particulière à chaque item inclus. Sur le total des experts réunis dans le panel initial, 88 ont répondu au premier tour (63% de l'échantillon original) et 60 au deuxième.

De même, l'information obtenue a été traitée en appliquant des techniques et indicateurs statistiques: la médiane, les quartiles, le rang interquartile, l'écart-type, le rang interquartile relatif - RIR-, la variation du RIR, le test non paramétrique, le Chi-deux (χ^2), la comparaison des médianes et moyennes des sous-groupes, l'ANOVA et le χ^2 de Pearson, en utilisant le logiciel SPSS version 10.0⁴.

Dans cette deuxième étape, l'objectif était de caractériser l'échantillon (l'analyse univariante), d'identifier les possibles relations entre les questions ou variables (l'analyse bivariante), d'identifier les facteurs aidant/limitant une grande concentration de l'offre (analyse factorielle), de comparer les valeurs entre les variables comprises dans le questionnaire, d'identifier les attitudes vers les différents aspects évalués à travers l'échelle de Likert et d'évaluer la convergence des réponses du panel des experts.

2. Résultats et discussion

Dans la partie suivante, sont décrits certains résultats, parmi les plus pertinents, concernant les principales questions et variables qui ont été traitées dans l'enquête Delphi. En général, l'interprétation directe des questions du sondage a indiqué que les mesures adoptées jusqu'ici par les organisations de producteurs par le biais de ces programmes opérationnels ont fait preuve d'une faible performance en termes de concentration de l'offre. Les facteurs les plus explicatifs sont le manque de confiance de la part des agriculteurs en les OPs, l'absence ou la faiblesse des aides financières et l'hétérogénéité des intérêts des producteurs agricoles; en revanche, la participation limitée des agriculteurs à la prise de décisions au sein des OPFL a été considérée comme un facteur causal de ce faible taux de concentration. L'importance de cette analyse est liée à des évaluations à mi-parcours que les institutions européennes sont en passe de programmer pour l'OCM.

3.1. La continuité des aides financières à travers les différents instruments de la politique agricole dans le cadre de l'OCM fruits et légumes

Même si probablement l'OCM fruits et légumes ne sera

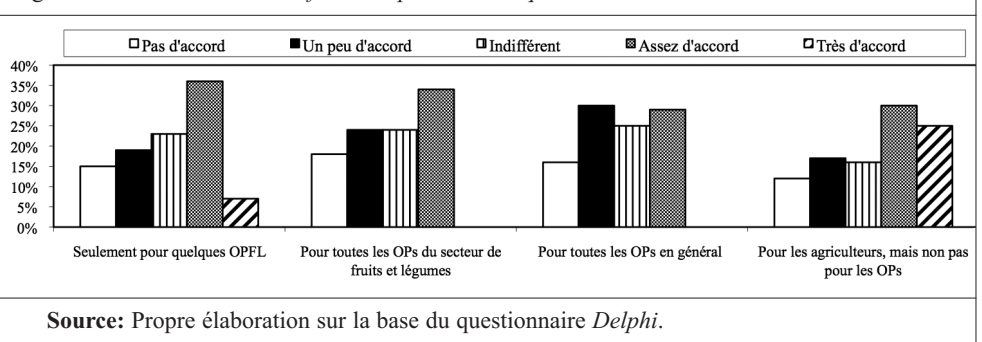
pas révisée dans le paquet des réformes de la PAC de l'après 2013, il est très utile d'évaluer certains nouveaux instruments qui ont été introduits. Le paiement unique, les fonds opérationnels, la gestion de la crise sont des aspects qui attirent l'attention des gestionnaires de la politique agricole. L'instabilité des marchés et la faiblesse organisationnelle du secteur sont des raisons suffisantes pour cette analyse.

3.1.1. Le Paiement Unique

Concernant les instruments mis en œuvre dans le cadre de la politique agricole commune, la majorité des experts consultés (91%) connaissent l'application du système de paiement unique pour les producteurs de fruits et légumes. En outre, 80% d'entre eux s'attendent à ce que, à partir de 2013, une continuité sera assurée dans leur application (avec les fonds opérationnels et de gestion des crises), comme instruments pour transmettre les aides au secteur.

En 2007, on débattait en Espagne la question des paiements découplés, en se demandant qui auraient été les destinataires entre les organisations de producteurs et les agriculteurs eux-mêmes. La Figure 1 illustre le degré d'accord des participants à l'étude sur le plan de la gestion et de l'accès aux fonds de paiement unique par les producteurs et leurs organisations (pour les OPs du secteur agricole, en général, et pour ceux qui œuvrent dans le secteur des fruits et légumes, en particulier). Les personnes interrogées s'accor-

Figure 1 - Gestion et accès au fonds du paiement unique.

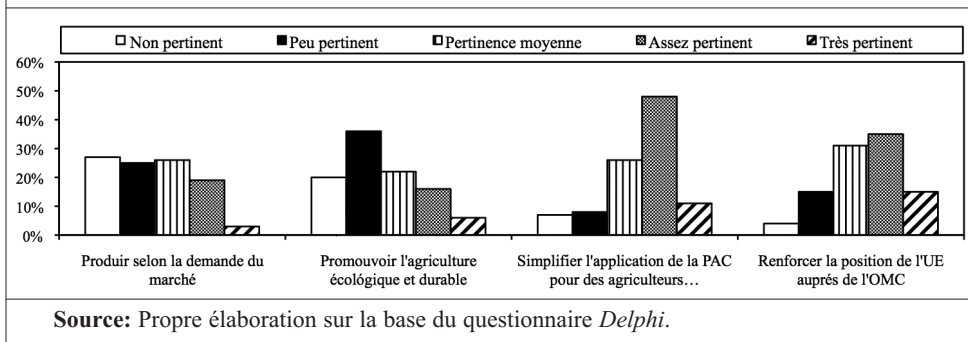


dent à affirmer que ces fonds sont accessibles seulement aux agriculteurs et non pas aux organisations de producteurs. Cette évaluation est cohérente avec l'idée d'un instrument conçu pour faire du bien aux agriculteurs qui possèdent les terres ayant droit à ce paiement.

Par ailleurs (Figure 2), le paiement unique est censé être l'instrument le plus pertinent pour atteindre des objectifs tels que le renforcement de la position de l'UE dans les négociations de l'organisation mondiale du commerce (en vertu du cycle de Doha), la création d'un mécanisme approprié pour simplifier la mise en œuvre de la PAC par les producteurs, et pour des raisons administratives ou relatives aux membres des organisations de producteurs. Toutefois, si l'intention était de promouvoir une agriculture écologique et économiquement durable, cet instrument s'avérerait le moins approprié pour atteindre un tel but.

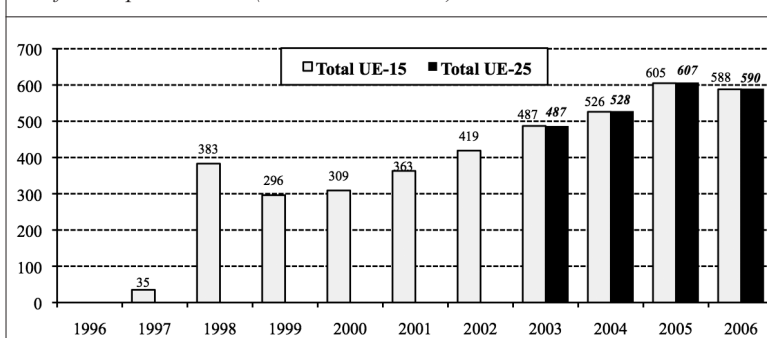
⁴ Bien que toutes ces techniques soient incluses dans l'étude originale, certaines d'entre elles ne sont pas mentionnées explicitement dans cet article.

Figure 2 - Pertinence du système du paiement unique pour la réalisation de certains objectifs de la PAC.



Le rôle attribué au paiement unique pourrait s'expliquer par son importance dans le maintien de l'activité agricole (même si en Espagne, selon les données du Ministère de l'agriculture et de la pêche, et étant donné la structure de la production agricole, il représente en moyenne 18% du revenu) et la prévention de l'abandon des exploitations agricoles. Il contribue également (mais d'une manière indirecte) à la fourniture de biens publics (Atance, 2011). Néanmoins, tout le monde indique que le régime de paiement unique découplé fera l'objet d'une sensible révision, compte tenu de son inadéquation face aux besoins de l'agriculture européenne actuelle (Compés et Garcia, 2009).

Figure 3 - UE: l'évolution du budget communautaire destiné au financement des fonds opérationnels (en millions d'euros)*.



(*): Ceux-ci n'incluent pas les dépenses des fonds opérationnels pour compléter l'indemnisation par retraits.

Source: Agrosynergie (2008).

⁵ Selon Hair *et al.* (1999), l'analyse factorielle (AF) aborde le problème de la façon d'analyser la structure des relations (corrélations) entre un grand nombre de variables (par exemple, les résultats des tests, des articles de test, les réponses aux questionnaires), la définition d'une série de dimensions sous-jacentes communes. Autrement dit, l'AF cherche à réduire le nombre important d'informations (prenant la forme de valeurs sur des variables) à quelques grandes dimensions. Comme dans le cas d'autres analyses statistiques, on tente d'expliquer la plus forte proportion de la variance (de la covariance, dans le cas de l'analyse factorielle) par un nombre aussi restreint que possible de variables (appelées ici composantes ou facteurs), ce qui facilite leur interprétation (Durand, 2003).

3.1.2. Les Fonds Opérationnels

La Figure 3 montre comment le niveau du budget de l'UE pour le financement des fonds opérationnels a enregistré une tendance à la hausse entre 1996 et 2005 (Agrosynergie, 2008) malgré le ralentissement intervenu en 2006. L'évaluation réalisée par la Commission en 2001 (CEC, 2001) a révélé que toutes les OPs reconnues ne demandent pas l'aide, mais que le nombre de celles

qui le font ne cesse d'augmenter. Jusqu'à cette année, les aides accordées par l'UE aux États Membres (sauf la Grèce et le Portugal) ont été plus élevées de 2,2% de VPC pour toutes les OPs, indiquant ainsi des opportunités de financement manquées (la limite de la législation étant de 2,5%). Selon le groupe d'experts, il n'est guère probable que le montant des fonds de l'UE pour les programmes opérationnels connaîtra une réduction à court et à moyen terme.

3.1.3. Les Fonds de gestion des crises

S'agissant des retraits comme mécanisme d'intervention capable, en théorie, d'éviter les crises, les experts n'envisagent pas que ce système puisse jouer un tel rôle à l'avenir. En effet, cela supposerait qu'on affecte une quantité plus importante de ressources à ce mécanisme pour en faire un instrument d'intervention, ce qui n'est pas possible actuellement (Parlement Européen, 2006).

Dans ce cas, la gestion est confiée aux organisations de producteurs (financée à hauteur de 50% par le budget communautaire). Les instruments incluront la récolte en vert ou la non-récolte de fruits et légumes, des instruments de promotion et de communication en période de crise, des actions de formation, l'assurance-récolte, des aides au cautionnement de prêts bancaires et la participation aux frais administratifs pour la constitution de fonds mutuels. Des retraits pourront être effectués par les OPs avec un cofinancement à hauteur de 50%. Les retraits destinés aux distributions gratuites dans les écoles seront financés à 100% par la Communauté (Commission Européenne, 2009).

3.2. L'analyse factorielle⁵

En se basant sur l'objectif général de cette recherche qui vise à identifier des facteurs critiques influant sur la consolidation des organisations de producteurs de fruits et légumes (OPFL), la détermination de l'adhésion des agriculteurs à ces organisations et la commercialisation de leurs productions de fruits et légumes à travers ces mêmes organisations, on peut distinguer deux types de facteurs.

3.2.1. Les principaux facteurs qui influent sur l'augmentation du niveau de la structure des organisations de producteurs et du secteur de fruits et légumes en général

L'enjeu était de mesurer le degré d'importance de chacun des facteurs qui peuvent influencer sur le niveau d'organisation des OPs tant au niveau du secteur de fruits et légumes, en général, qu'au niveau de l'Espagne méditerranéenne, en particulier. Pour cela, on a eu recours à l'analyse factorielle. En vue d'évaluer un certain nombre de facteurs, on a utilisé l'échelle Likert et on a demandé aux personnes interrogées d'évaluer les différents aspects (illustrés dans le tableau 1), en donnant une ponctuation de 1 à 5, selon un degré d'importance croissante (c'est-à-dire, "1" quand ils ne sont "pas d'accord"; et, "5", quand ils sont «tout à fait d'accord»).

Pour l'application de ce test, toutes les variables figurant dans le questionnaire original ont été prises en considération, et ramenées à 20, pour l'ensemble d'experts qui ont participé aux deux tours. Pour réaliser l'analyse factorielle il était nécessaire de confirmer que les variables évaluées étaient corrélées, à travers l'analyse de la matrice de corrélation des données de l'échantillon. Le degré de corrélation a été analysé via le test de Bartlett et par la mesure d'adéquation de l'échantillon de Kaiser-Meyer-Olin (KMO). L'hypothèse nulle du test de Bartlett montre que les données ne sont pas corrélées, ce qui signifie que l'hypothèse nulle est rejetée (avec un niveau de signification de 5%). Ainsi, certains résultats indiquent qu'il n'y a pas de corrélation entre les variables analysées dans cette étude.

De tout l'ensemble de mesures évaluées, *Donner plus de marges financières aux associés* (avec 89,5% de la variance totale) et *Augmenter les fonds opérationnels de la part de l'Union Européenne aux OPs* (avec 85,7% de la variance totale) constituent les mesures les plus importantes (**Tableau 1**). Cette perception semble confirmer ce qu'on observe dans la pratique: comme dans le cas de nombreuses coopératives, celles-ci sont parmi les raisons qui incitent le plus les agriculteurs à rejoindre ces organisations – à cela s'ajoute la possibilité de recevoir des prix plus élevés pour leurs produits (indépendamment des différences de qualité, taille, etc.). En contrepartie, comme dans d'autres EE.MM.

Les variables	Initial	Communalité
Augmenter les fonds opérationnels de la part de l'UE	1	0,857
Renforcer le rôle des OPs dans l'assistance technique, financière et commerciale en faveur des agriculteurs	1	0,802
Donner plus de marges financières aux associés	1	0,895
Changement de formes juridiques des OPs	1	0,737
Grande professionnalisation de la gestion économique et technique des OPs	1	0,693
Autres facteurs pouvant aider à une forte concentration	1	0,518

Source: Propre élaboration sur la base du questionnaire *Delph*

de l'UE, les producteurs espagnols sont toujours prêts à recevoir davantage de fonds à titre d'aides (par exemple, capturer plus de revenus des fonds de tiers). En partie, le succès partiel des programmes opérationnels ou des mesures *ad hoc* tels que les investissements dans les infrastructures (en général, les plus importants) pourrait s'expliquer par le fait que les fonds communs sont utilisés et donc, la responsabilité et les risques sont aussi à partager. La faisabilité de ces mesures est une question tout à fait différente.

Sur la base des résultats obtenus, l'application de l'analyse factorielle s'avère être justifiée. L'objectif est de détecter le nombre de facteurs qui résument l'information contenue dans les variables originales, à condition que les nouveaux facteurs ne présentent pas de corrélation. Le KMO indique si l'échantillonnage est approprié pour l'analyse factorielle. Dans ce cas, conformément au critère de Kaiser (1974), seule une valeur supérieure à 0,5 est acceptée. Le second pas est l'estimation des communalités qui sont des estimations de la variance partagée ou commune entre les variables et les facteurs qui résultent de l'analyse factorielle commune; elles ne sont basées que sur la variance commune. Les résultats sont résumés dans le **Tableau 2**.

A partir de l'ensemble des variables, l'octroi de marges financières plus élevées aux associés (avec 89,5 % de la variance totale) et l'augmentation des fonds opérationnels financés par de l'UE (avec 85,7 % de la variance totale) sont les variables les plus explicatives de l'information totale (dans ce cas, les variables qui influent sur le niveau d'organisation des organisations de producteurs, en général, et des OPFL, en particulier).

Tableau 2 - Total de la variance expliquée par composantes ou facteurs.

Composants	Auto-valeurs initiales			Sommes de l'extraction des charges ajustées	
	Total	% Variance	% Cumulé	Total	% Variance
1	3,124	52,067	52,067	3,124	52,067
2	1,377	22,948	75,015	1,377	22,948
3	0,745	12,422	87,438		
4	0,445	7,422	94,859		
5	0,222	3,708	98,567		
6	0,086	1,433	100,000		

Source: Propre élaboration sur la base du questionnaire *Delph*.

Le **Tableau 2** montre le pourcentage de la variance expliquée par chacun des facteurs ou des composantes ainsi que le pourcentage cumulé de la variation expliquée. Comme on peut l'observer, 75% de la variance totale est expliquée par les deux premiers facteurs (ligne 2).

Le **Tableau 3** montre que les variables qui expliquent les éléments («des stratégies» ou «actions») pouvant augmenter le niveau de concentration dans des organisations de producteurs se résument à deux principaux facteurs: 1) *le Facteur n° 1*, concernant des actions comme l'octroi de plus de marges financières aux associés, le renforcement du rôle des OPs pour l'assistance technique, financière et commerciale aux agriculteurs et l'augmentation des fonds opérationnels financés par l'UE. Toutes ces variables ont une charge factorielle très similaire, c'est-à-dire que l'augmen-

Variabiles	1	2
Augmenter les fonds opérationnels de la part de l'UE	0,825	-0,421
Renforcer le rôle des OPs dans l'assistance technique, financière et commerciale aux agriculteurs	0,883	-0,151
Donner plus de marges financières aux associés	0,946	0,003
Changement de formes juridiques des OPs	0,474	0,716
Grand professionnalisation de la gestion économique et technique des OPs	0,584	0,475
Autres facteurs pouvant aider à plus de concentration	-0,281	0,663

Source: Propre élaboration sur la base du questionnaire *Delph*

tation du niveau de concentration ne dépend pas seulement de la variable n°1 ou n°2, mais de l'ensemble des variables; et 2) *le Facteur n° 2*, relié à des actions / stratégies relatives aux changements des formes juridiques des OPs et d'autres facteurs ayant une relation avec le reste des variables qui permettent d'expliquer les possibles instruments de politique, afin d'aboutir à l'objectif principal de l'OCM, qui est la concentration de l'offre.

Malgré ces résultats, son inclusion comme élément clé dans l'avenir de la PAC est incertaine. À l'heure actuelle, il existe un consensus européen concernant le montant des fonds alloués à cette politique et la tendance serait de ne pas le modifier (au moins, pour la période budgétaire 2014-2020) et d'essayer de ne pas aggraver les contributions nettes des Etats-Membres (Massot, 2011). Dans le second cas, en particulier, la survie des fonds opérationnels (et du cadre dans lequel ils s'inscrivent) dépend des objectifs et des formes de soutien à l'agriculture qui seront adoptées à partir de 2013 (la combinaison des instruments ou du système de paiement multifonctionnel pour les objectifs comme remarqué dans les récentes propositions de la Commission Européenne) et tout cela, dans un environnement caractérisé depuis 2008 par la volatilité croissante des prix et par une plus grande interdépendance entre les marchés agricoles, énergétiques, financiers ayant conduit vers une forte pression à la baisse du budget destiné à l'agriculture (Atance, 2011).

3.2.2. Les principaux facteurs qui limitent la croissance du niveau d'organisation des OPs dans le secteur des fruits et légumes en général

Après les tentatives d'application de l'analyse factorielle aux possibles facteurs qui limitent ou défavorisent l'aug-

⁶ Dans ce cas, des causes possibles pourraient être les suivantes: 1) la grande distribution ne transmet pas les marges bénéficiaires au point d'origine de la filière; 2) la fragilité des mécanismes de coordination verticale entre les agriculteurs et les clients; 3) l'inefficacité de la gestion des coûts de production; 4) les mécanismes inefficaces qui empêchent la perméabilité des aides publiques jusqu'aux producteurs; et 5) le manque d'information et de transparence sur le marché.

mentation du taux d'organisation des OPs fruits et légumes, le logiciel SPSS nous a donné un KMO égal à 0,354. Toutefois, cette valeur reste au-dessous du niveau minimum (situé entre 0,5 et 0,6). Par conséquent, nous avons choisi de réaliser une analyse statistique descriptive (des moyennes et l'écart-type, E.T.) pour toutes les variables comprises dans cette question. Les détails sont présentés dans le **Tableau 4**.

L'analyse de l'écart-type entre les différents sous-groupes de variables, incorporées dans la question sur les causes qui expliquent la faiblesse des prix reçus par les agriculteurs⁶, a démontré que les variables ont été évaluées différemment selon les sous-groupes d'experts comme le montre le tableau ci-dessous (voir annexe). Ainsi, les experts des coopératives évaluent surtout le facteur culturel pour définir les possibles causes du taux faible d'adhésion des agriculteurs aux OPs, avec un écart-type de 0,68. Quant au facteur n° 2 (hétérogénéité des intérêts des agriculteurs), les experts sont plus affirmatifs ($\sigma = 0,73$); ce facteur a obtenu une qualification très similaire de la part des chercheurs et des fonctionnaires publics. Par contre, les fonctionnaires privés n'ont pas donné une grande importance à ces deux premiers facteurs ($\sigma = 1,24$ et $\sigma = 1,50$, respectivement).

Tableau 4 - La comparaison des moyennes et des écarts-types entre les variables.

Éléments	Académiciens		Adm. Publique		Entité associative		Secteur privé	
	Moye.	E.T.	Moye.	E.T.	Moye.	E.T.	Moye.	E.T.
1. Le facteur culturel: le manque de confiance dans les organisations de producteurs.	3,82	0,98	4,11	0,78	3,84	0,69	3,56	1,24
2. Hétérogénéité des intérêts des agriculteurs.	4,00	0,89	3,78	0,83	4,00	0,73	3,33	1,50
3. Le manque de fortes incitations ou d'avantages financiers.	3,27	1,10	3,56	0,73	4,06	0,73	4,11	0,78
4. Le manque de coordination verticale entre les OPs et le secteur privé.	3,91	0,54	4,11	0,78	3,67	0,61	3,33	1,22
5. Les agriculteurs ne se sentent pas représentés dans la prise de décisions patronales dans les OPs.	3,55	1,21	3,78	0,83	3,13	1,18	3,11	1,17

Moye: Moyenne des réponses pour chaque sous-groupe

Source: Propre élaboration sur la base du questionnaire *Delphi*.

Le facteur n° 4 (le manque de coordination verticale entre les OPs et le secteur privé) était considéré comme important tant par les experts des coopératives que par les fonctionnaires publics ($\sigma = 0,73$), leur évaluation étant très proche de celle faite par les fonctionnaires privés ($\sigma = 0,78$). Les académiciens, pour leur part, ont accordé une grande importance au facteur n° 4 ($\sigma = 0,54$) qui a été évalué moins bien par les experts du secteur privé ($\sigma = 1,22$).

Finalement, le facteur n° 5 (les agriculteurs ne se sentent pas représentés dans la prise de décisions patronales au sein des OPs) a été fortement évalué par les experts originaires de l'administration publique ($\sigma = 0,83$), alors qu'il semble moins important pour les académiciens ($\sigma = 1,21$). D'une manière générale, on peut remarquer que l'ensemble de ces cinq facteurs limitant l'organisation dans les OPs ont une plus grande importance pour les experts des coopératives que pour les experts du secteur privé.

3.3. Les indicateurs de la convergence des réponses

Sur le total des experts qui participaient à cette enquête (88 experts), on a pu calculer le nombre de réponses valables pour chaque question ainsi que leur distribution. En plus, on a estimé la médiane (**M**), utilisée dans ce cas pour mesurer l'opinion globale du groupe et l'intervalle interquartile (**K**) pour chacune des réponses, afin de déterminer l'existence de stabilité ou d'unanimité. On a également estimé la moyenne (μ) et l'écart-type (σ) pour disposer d'indicateurs complémentaires. On constate que: **i)** les 14 éléments ou questions qui n'accomplissent pas le consensus⁷ ($K \leq 1$), ne satisfont pas le critère de finalisation prévu. Par conséquent, ils doivent être réévalués pendant le deuxième tour; **ii)** pour certains éléments, l'écart-type élevé révèle la possibilité d'existence de biais entre les sous-groupes du panel, ou bien de hauts niveaux de radicalisation dans l'échantillon; ainsi, sur un total de 50 variables non numériques, 9 n'accomplissent pas le critère du consensus durant le premier tour; et **iii)** l'opinion du groupe à l'égard des items qui accomplissent le critère de consensus prédéterminé ($K \leq 1$) sont des réponses stables. Pour cela, il est raisonnable de ne pas s'attendre à un changement significatif dans le deuxième tour.

Dans le deuxième tour, chaque participant du panel a reçu un questionnaire personnalisé, dans lequel étaient incluses ses évaluations personnelles pour chaque item ainsi que la réponse du groupe (moyenne) pour chaque item pendant le premier tour. Sans aucun doute, l'un des points critiques vis-à-vis de l'utilisation de cette technique, c'est de comprendre dans quelle mesure les efforts investis dans le deuxième tour ont donné les résultats désirés (Landeta, 1999). Les indicateurs de degré de consensus et de stabilité présentés par la suite donnent la réponse à cette interrogation.

3.3.1. Degré de consensus

Lorsque la comparaison de l'écart-type entre les deux tours est réalisée, soit la différence des écarts-types ($\sigma_1 - \sigma_2$) pour les 40 items, on observe que le consensus de 23 d'entre eux a augmenté; pour 17 seulement, il a diminué. On remarque aussi la diminution de la dispersion moyenne dans les questions et variables pour l'ensemble du panel qui passe de 1,034 à 1,00. Ce changement représente une augmentation du consensus d'environ 3%.

3.3.2. Le consensus et la stabilité des résultats

Dans le deuxième tour, on avait la possibilité d'inclure certaines variables pour lesquelles on n'avait pas eu de consensus. Afin de déterminer le consensus et la stabilité des résultats des deux tours, la variation des ratios interquartiles (Vr)⁸ a été calculée. A partir des indicateurs estimés, on peut remarquer que:

L'évaluation est presque similaire pour la majorité des items entre les deux tours (voir les médianes), ce qui montre la stabilité de l'échantillon. Par conséquent, il est possible d'arrêter les tours (dans le deuxième).

Dans le deuxième tour, 37 variables du questionnaire ont satisfait le critère de consensus (c'est-à-dire, avec $k \leq 1$). Cela signifie que la convergence atteint 74 % des questions ou des variables étudiées, alors que dans le premier tour, le taux s'élevait à 65%.

Les 6 items (15%) ayant des valeurs interquartiles supérieures à ($k \leq 1$) ont atteint la stabilité dans le deuxième tour; à l'exception de 8 items (5.1, 5.3, 6.5, 7.3, 7.4, 11.2, 11.3 et 13.1), dans lesquels il n'y a ni consensus ni stabilité (ils présentent une distribution radicalisée).

Après avoir comparé les moyennes, on a constaté qu'il n'existait pas de différences significatives, l'analyse de la variance ayant été réalisée entre les groupes et les blocs de questions durant les deux tours (voir annexe). Les hypothèses d'évaluation sont les suivantes: H_0 : les moyennes entre les sous-groupes sont égales; et H_1 : les moyennes entre les sous-groupes ne sont pas égales. Le **Tableau 5** illustre les résultats résumés pour chacun des blocs considérés dans l'ANOVA. Il n'existe pas de variations significatives entre les évaluations des experts en fonction des blocs de questions (niveaux de signification pour les valeurs estimées à $> 0,05$).

Tableau 5 - Analyse de la variance d'un facteur (1^{er} tour).

		Somme de carrés	ddl	Moyenne quadratique	F	Sig.
Bloc 1	Inter-groupes	2,51	3	0,83	0,77	0,55
	Intra-groupes	98,32	84	1,17		
	Total	100,82	87	2,00		
Bloc 2	Inter-groupes	4,81	3	1,60	1,22	0,24
	Intra-groupes	77	80	0,96		
	Total	81,81	83	2,56		
Bloc 3	Inter-groupes	3,51	3	1,17	1,13	0,40
	Intra-groupes	82,65	84	0,78		
	Total	86,16	87	1,95		
Bloc 4	Inter-groupes	2,02	3	0,70	0,72	0,69
	Intra-groupes	87,18	84	1,10		
	Total	89,2	87	1,80		

Source: Propre élaboration sur la base du questionnaire *Delphi*.

La même procédure a été répétée pour les résultats obtenus à partir du deuxième tour. Les calculs pour ce tour figurent dans le **Tableau 6**. D'une manière similaire aux ré-

Tableau 6 - Analyse de la variance d'un facteur (2^{ème} tour).

		Somme des carrés	ddl	Moyenne quadratique	F
Bloc 1	Inter- groupes	6,57	3	2,18	2,46
	Intra- groupes	57,97	56	1,03	
	Total	64,54	59		
Bloc 2	Inter- groupes	3,64	3	1,21	1,23
	Intra- groupes	58,40	55	1,05	
	Total	62,04	58		
Bloc 3	Inter- groupes	3,56	3	1,18	1,32
	Intra- groupes	53,02	56	0,94	
	Total	56,58	59		
Bloc 4	Inter-groupes	4,32	3	1,44	1,31
	Intra-groupes	63,46	56	1,13	
	Total	67,78	59		
Bloc 5	Inter-groupes	4,10	3	1,36	1,92
	Intra-groupes	42,45	56	0,75	
	Total	46,55	59	2,11	

Source: Propre élaboration sur la base du questionnaire *Delphi*.

sultats du premier tour, il n'existe pas ici de variations significatives entre l'évaluation des experts en fonction des blocs de questions (des niveaux de signification pour les valeurs estimées $> 0,05$).

3.4. D'autres résultats empiriques

En relation avec les actions menées dans le cadre des programmes opérationnels, les experts ont qualifié de satisfaisantes les mesures qui permettent de mieux protéger l'environnement et d'ajuster l'offre à la demande, et de moins satisfaisants les effets de ces actions si l'objectif est d'améliorer les systèmes de production des agriculteurs, bien que la grande partie des financements reçus à travers les fonds opérationnels soit généralement consacrée à ce type de dépenses. Quant à l'OCM, 70% des experts ont reconnu qu'il s'agit d'un instrument peu efficace pour concentrer l'offre de fruits et légumes commercialisés par les OPs. En contrepartie, la plupart des experts considèrent que l'objectif principal de l'OCM est atteint, et environ 1/3 du panel n'est pas satisfait des résultats de l'OCM sur le plan de la concentration de l'offre.

En ce qui concerne les faibles marges bénéficiaires obtenues par les agriculteurs, les deux principales causes identifiées par les groupes sont le pouvoir de la grande distribution au sein de la filière et l'insuffisance (ou inexistence) de la coordination verticale dans la même filière. La première cause indique que tant en Europe qu'en Espagne, la grande distribution est considérée comme le principal responsable de la crise des prix que connaît le secteur et du malaise des agriculteurs. Cela est dû aux faibles marges bénéficiaires que la grande distribution accorde aux premiers acteurs de la filière (les agriculteurs), en raison de son pouvoir oligopolistique qui pèse lourdement sur la formation des prix sur les marchés des FL (Mir et al., 2008). La seconde raison s'explique par la faiblesse des mécanismes de coordination verticale.

4. Conclusions

Dans cette étude, on a évalué la perception et le degré de consensus d'un panel d'experts sur les facteurs et les points critiques des performances actuelles des organisations de producteurs des fruits et légumes dans le cadre de l'OCM. L'enquête a aussi porté sur les performances futures des OPFL, les programmes opérationnels et d'autres mesures dans le cadre de l'OCM, pour atteindre les objectifs initialement établis par la réforme de 1996. Les principales conclusions indiquent que les mesures adoptées jusqu'à présent par les organisations de producteurs à travers ces programmes opérationnels sont peu efficaces pour la concentration de l'offre. Les facteurs les plus explicatifs sont le manque de confiance des agriculteurs en les OPs, l'absence ou la faiblesse des incitations financières et l'hétérogénéité des intérêts des producteurs agricoles. En revanche, la participation limitée des agriculteurs à la prise de décisions au sein des OPFL est considérée comme le principal facteur expliquant le faible niveau de concentration.

L'analyse factorielle a permis d'identifier deux facteurs utiles pour l'augmentation du niveau d'organisation: i) l'accroissement des fonds opérationnels par l'UE, avec le renforcement du rôle des OPs sur le plan de l'assistance technique et l'octroi d'une quantité plus importante d'aides financières aux associés; ii) les changements actuels des formes juridiques des OPs. Ces variables ayant montré des charges factorielles très similaires, on en conclut que l'augmentation du niveau de concentration de l'offre ne dépendra pas seulement des changements de l'un de ces facteurs, mais de l'ensemble des variables. Le test des moyennes et de l'écart-type effectué sur cinq facteurs identifiés comme étant capables de limiter l'augmentation du taux d'organisation des OPs a démontré qu'entre les experts originaires des coopératives, il y avait un grand consensus sur le facteur culturel comme cause principale du faible taux d'adhésion des agriculteurs aux OPs. Le consensus le moins élevé a été révélé dans l'évaluation faite par des experts provenant des coopératives et par des fonctionnaires publics sur le manque de fortes incitations et (ou) d'avantages financiers comme empêchement majeur pour atteindre un plus haut niveau d'organisation. Par ailleurs, concernant le niveau de consensus, le manque de coordination verticale entre les OPs et le secteur privé est considéré comme le principal obstacle de la part des académiciens.

D'autre part, les actions mises en œuvre dans les programmes opérationnels ont été évaluées comme satisfaisantes si l'objectif recherché était de mieux protéger l'environnement ou d'ajuster l'offre à la demande, et moins satisfaisantes, si l'objectif était d'améliorer les systèmes de production. Les objectifs les plus importants, parmi les 11 initialement prévus dans les programmes opérationnels, ont été l'amélioration de la qualité des produits et l'adoption des systèmes de production respectueux de l'environnement, la stabilisation des prix étant le moins pertinent. Le pouvoir de la grande distribution dans la filière et la fragilité ou l'absence de mécanismes de coordination verticale sont considérés comme les principales causes expliquant la faiblesse des prix reçus par les agriculteurs, tandis que l'inefficacité de gestion des coûts est considérée comme la moins pertinente. En général, l'opinion globale des experts est similaire à celle des sous-groupes (division d'experts selon les quatre catégories professionnelles incluses dans le panel) pour les différents blocs de questions. Mais, la grande variabilité de réponses s'explique par la question relative à l'importance des objectifs qui devrait être atteints par l'OCM dans le secteur des fruits et légumes.

En ce qui concerne le rôle futur de la politique agricole commune, en moyenne 80% du panel prévoit la continuité dans la mise en œuvre du paiement unique au-delà de 2013, des fonds opérationnels et de gestion de crises comme des instruments de transmission des aides au secteur. En même temps, le système de paiement unique a été jugé comme le plus approprié pour atteindre des objectifs tels que le renforcement de la position de l'UE dans les négociations menées dans le cadre de l'Organisation Mondiale du Commer-

ce (Cycle de Doha). De plus, celui-ci s'avère être un mécanisme approprié pour simplifier la mise en œuvre de la PAC pour les producteurs dans le domaine administratif, ainsi que pour les OPFL. Toutefois, si l'objectif est de promouvoir une agriculture écologiquement et économiquement durable, le paiement unique est censé être l'instrument le moins approprié pour atteindre cet objectif.

Les perspectives sur la concentration de la production de fruits et légumes commercialisés à travers les OPs sont hétérogènes d'après le panel d'experts. La plupart d'entre eux pensent qu'il y aura un changement du taux actuel, mais personne ne croit qu'il atteindra les 60% prévus par les objectifs de 2013. Afin d'améliorer la situation, il faudrait accorder des marges financières plus importantes aux associés, renforcer l'assistance technique, commerciale et financière qu'offrent les OPs à leurs partenaires, augmenter les subventions communautaires destinées aux fonds opérationnels, augmenter la collaboration et la coordination verticale entre les entreprises et leurs clients. Parallèlement, il serait nécessaire de réviser le cadre institutionnel régissant le secteur des fruits et légumes. Toutefois, à l'exception des actions visant à améliorer la coordination dans la filière, la mise en œuvre de ces mesures dépendra des objectifs et des nouvelles méthodes de soutien à l'agriculture qui seront adoptés à partir de 2013, y compris, parmi bien d'autres, des facteurs comme le poids de la PAC dans le budget de l'UE, la continuité des programmes opérationnels, le poids des sections qui composent le paiement unique (ou l'instrument qui le remplace) et la définition du bénéficiaire (agriculteur actif).

Références

Agrosinerjie, 2008. Évaluation des mesures concernant les organisations de producteurs dans le secteur de fruits et légumes-Rapport Final (Novembre), Groupement Européen d'Intérêt Economique, France.

Atance Muñiz I., 2011. Los intereses y la posición de España frente a la reforma de la PAC, communication dans le cours La sostenibilidad de la agricultura y la Política Agrícola Común después del 2013, Universidad Internacional Meléndez Pelayo, Valencia (avril).

Ávila Baray H. L., 2006. Introducción a la metodología de la investigación (édition électronique), <http://www.eu-med.net/libros/2006c/203>.

Báez J., Pérez De Tubela J., 2007. Investigación Cualitativa, Esic, Madrid.

Conselleria De Agricultura y Pesca (CAPA), 2008. Datos básicos sector agrario valenciano, CAPA, Generalitat Valenciana, <http://www.agricultura.gva.es/publicaciones/revistas-int.php?id=6>.

Berdegué Sacristán, J. A. 2001. Cooperating to compete: Associative peasant business firms in Chile, Wageningen University, The Netherlands (unpublished PhD thesis).

Bijman W.J.J., Hendrikse G., 2003. Co-operatives in chains: institutional restructuring in the Dutch fruit and

vegetables industry, *Journal on Chain and Network Science*, Vol. 3 (2), 95-107.

Camanzi L., Malorgio G., Garca Azcàrate T. (2011) The Role of Producer Organizations in Supply Concentration and Marketing: A Comparison between European Countries in the Fruit and Vegetable Sector, *Journal of Food Products Marketing*, Volume 17 Issue 2, pp. 327-354.

Centro per la Formazione in Economia Politica dello Sviluppo Rurale (CFEPSR), 2008. Feasibility study on introducing a security fund in the fruit and vegetables sector, University of Naples, Portici, AGRI-2007-0546 Final Report.

Comisión De Las Comunidades Europeas, CCE, 2001. Informe de la Comisión al Consejo sobre la aplicación del Reglamento (CE) 2200/96, por el que se establece la organización común de mercados en el sector de las frutas y hortalizas, del 24/01/2001, CE, Bruselas.

Comisión Europea, 2007. Reforma del sector de las frutas y hortalizas. Bruselas: Comisión Europea, Memo/07/rev, http://ec.europa.eu/spain/pdf/07.01.24_notainfofv_es.pdf.

Commission Européenne, 2009. La réforme de l'organisation commune des marchés dans le secteur de fruits et légumes, http://ec.europa.eu/agriculture/capreform/fruitveg/index_fr.htm.

Compés R., García Álvarez-Coque J.M., 2009. La reforma de la PAC del 2013 y estrategias negociadoras para España, Andalucía ante la nueva reforma de la PAC, Junta de Andalucía (décembre).

Confederación De Cooperativas Agrarias de España, CCAE, 2000, OPFH constituidas en España por CC.AA, http://www.ec.europa.eu/agriculture/markets/fruitveg/seminar/spain_presentation.pdf.

Conselleria de Agricultura y Pesca (CA-GVA), 2008. Datos básicos sector agrario valenciano, Generalitat Valenciana, <http://www.agricultura.gva.es/publicaciones/revistas-int.php?id=6>.

Coordinadora de Organizaciones de Agricultores y Ganaderos, COAG, 2007. El poder de las grandes superficies en la cadena agroalimentaria, COAG, Madrid.

Crespi J.M., Sexton R.J., 2003. Concurrence, coopératives de producteurs et marketing orders aux États-Unis, *Économie rurale*, Vol. 277 (1), 135-151.

Duponcel M., 2006. Role and importance of producer organisations in the fruit and vegetable sector of the EU, CAL-MED second workshop, Washington, 7-8 December.

Durand C., 2003. L'analyse factorielle et l'analyse de fidélité, Université de Montréal, Département de Sociologie, Canada.

EUROSTAT, 2009. Economic accounts for agriculture-indices: Volume, price, values, <http://ec.europa.eu/eurostat>.

Ferrer J.M., Salom F., 2002. Las organizaciones de productores de frutas y hortalizas de la Comunidad Valenciana, Generalitat Valenciana-Conselleria de Agricultura, Pesca y Alimentación, Valencia (Espagne).

Freshfel Europe, 2007. Freshfel fruit and vegetable production, trade and consumption monitor in the EU-27, <http://www.freshfel.org>.

Fundación Cajamar, 2009. El nuevo sistema agroalimentario. Retos para el cooperativismo agrario andaluz, Fundación Cajamar, Sociedad Cooperativa de Crédito-Colección Economía, 12, Almería.

García Álvarez-Coque J.M., Compés R., Baviera A., Bendouda F., Westall D., García M., Green R., Jeanmart F., Perito M.A., Schneider A., 2007. La réforme de l'OMC fruits et légumes, Parlement Européen, Direction Générale Politiques Internes de l'Union, Étude IP/B/AGRI/ST/2006-161, Brussels.

García Álvarez-Coque J.M., Sexton R., López-García Usach T., 2009. Estrategias de cooperación de los productores de frutas y hortalizas. Una comparación trasatlántica, CIRIEC-España-Revista de Economía Pública, Social y Cooperativa, N° 65 (agosto), 169-189.

García Jiménez E., Gil Flores J., Rodríguez Gómez G., 2000. Análisis Factorial, Editorial La Muralla, Madrid.

Guidi M., 2008. Eticità e sostenibilità della distribuzione gratuita nella nuova OCM ortofrutta, Università di Bologna, Bologna (tesi di dottorato, inedito).

Hair J., Anderson R., Tatham R., Black W., 1999. Análisis multivariante, Prentice-Hall Madrid, 5ª edición.

Hanafin S., Brooks A-M., Carroll E., Fitzgerald E., Gabbhainn S. N., Sixsmith J., 2007. Achieving consensus in developing a national set of child well-being indicators, *Social Indicators Research*, Vol. 80, 79-104.

Jacquin E., 2010. Aid regime for the fruit & vegetables sector in the EU: state of play, DG Agriculture and Rural Development-European Commission, Bruxelles (October, 21).

Jones C., 2002. A Delphi evaluation of agreement between organizations. En: H. Linstone et M. Turoff (Éds.), *The Delphi method: Techniques and applications*. New Jersey Institute of Technology, Newark, 155-161.

Juliá Igual J., Server R., 2007. Los Fondos Operativos de las Organizaciones de productores en la nueva organización Común de Mercados de Frutas y Hortalizas, Valencia, UPV, SPUPV-98.1521.

Landeta J., 1999. El método Delphi. Una técnica de previsión para la incertidumbre, Ariel Practicum, Barcelona (Espagne).

Lévy Mangin J.P., Valera Mallou J., 2005. Análisis multivariante para las ciencias sociales, Pearson-Prentice Hall, Madrid.

Limnirankul B., Gypmantasiri P., Radanachalee T., Utumpan R., 2010. Multi-stakeholder processes that works

towards designing functional fruit cluster for small holder mango farmers in Thailand, ISDA 2010, Montpellier, June 28-30.

Massot A., 2011. La financiación de la PAC y la posición del Parlamento Europeo, communication dans le curs La sostenibilidad de la agricultura y la Política Agrícola Común después del 2013, Universidad Internacional Meléndez Pelayo, Valencia (avril).

Matias J., De Oliveira C., Campos Devezas T., 2007. Consumption dynamics of primary-energy sources: The century of alternative energies, *Applied Energy*, Vol. 84 (7-8), 763-770.

Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación (MAPA), 2008. Estrategia nacional de los programas operativos sostenibles a desarrollar por las Organizaciones de productores de frutas y hortalizas, http://www.mapa.es/agricultura/pags/estrategia_frutas/progr_sostenibles.pdf

Mir Piqueras J., Fayos Gardó T., Calderón García H., 2008. Tendencias actuales y futuras en la comercialización de productos agroalimentarios, *Papeles de Economía Española*, Vol. 117, 143-146.

Parlement European, 2006, La réforme de l'OMC fruits et légumes, Parlement Européen, IP/B/AGRI/ST/2006_161, PE 369.039, Bruxelles.

Parra Gómez S., Cabrera Sánchez A., 2010. Análisis de los programas operativos llevados a cabo por las OPFH en la provincia de Almería (1999-2008), Fundación Cajamar, Serie Informes y Monografía, N° 26.

Parr D., Trexler C., Khanna N., Battisti B., 2007. Designing sustainable agriculture education: Academics' suggestions for an undergraduate curriculum at a land grant university, *Agriculture and Human Values*, 24 (4), 523-534.

Petriccione G., 2008. Le Organizzazioni dei produttori nella riforma dell'OCM ortofrutta, *AgriRigioneEuropa-SPERA*, Anno 4, N° 12, 22-25, marzo.

UPV-IVIFA-MCI, 2008. Las organizaciones de productores en la nueva OMC de frutas y hortalizas 2009-2010 (OP-FRUT-2010), UPV-IVIFA-MCI, CIT-401000-2008-6, Valencia (Espagne).

Walter G., Reisner A., 1994. Midwestern land-grant university scientists' definitions of sustainable agriculture: a Delphi study, *American Journal of Alternative Agriculture*, 9 (3), 109-122.

Yllera M.M., 2006. Crisis de precios en el sector de frutas y hortalizas frescas, UPV Valencia (Espagne).

Annexe - Résumé d'évaluation: par l'ensemble des experts et par sous-groupes

Item**	Groupe	Sous-groupes professionnels			
	m	Recherche	Administration	Entité associative	Secteur privé
Bloc 1 : Profil des personnes interrogées					
2.1 Relat	4 notable	4 notable	4 notable	4 notable	3 assez
2.2	5 beaucoup	4 notable	5 beaucoup	4 notable	4 notable
2.3	4 notable	3 assez	4 notable	4 notable	3 assez
2.4	4 notable	4 notable	5 beaucoup	4 notable	5 beaucoup
2.5	4 notable	4 notable	5 beaucoup	4 notable	4 notable
2.6	4 notable	4 notable	4 notable	4 notable	4 notable
Bloc 2: Evaluation des actions et programmes des Fonds Opérationnels					
5.1 Satis	3* normal	3 normal	3 normal	4 bien	2 insatisfaisant
5.2	3 normal	3 normal	3 normal	4 bien	2,5 insatisfaisant
5.3	3 normal	3 normal	3 normal	3 normal	2 insatisfaisant
5.4	3 normal	2 insatisfaisant	3 normal	4 bien	3 normal
5.5	2 insatisfaisant	2 insatisfaisant	2 insatisfaisant	2 insatisfaisant	1,5 insatisfaisant
6.1 Rem	4 assez	3 suffisant	4 assez	4 assez	3 suffisant
6.2	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	3 suffisant
6.3	4 assez	3 suffisant	4 assez	5 beaucoup	4 assez
6.4	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	3 suffisant
6.5	4* assez	4 assez	5 beaucoup	5 beaucoup	4 assez
6.6	4 assez	4 bastante	5 beaucoup	5 beaucoup	4 assez
Bloc 3: "étiologie" ou les causes des bas prix					
7.1 D'acc	4 assez	4 assez	4 assez	5 beaucoup	5 beaucoup
7.2	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez
7.3	3* indifférent	3 indifférent	2 peu	3 indifférent	3 indifférent
7.4	3* indifférent	3 indifférent	2 peu	3 indifférent	3 indifférent
7.5	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	5 beaucoup
Bloc 4: Instruments et stratégies vs. Objectifs des Programmes Opérationnels					
8.1 Impo	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez
8.2	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez
8.3	3 moyenne	3 moyenne	3 moyenne	3 moyenne	2 peu
8.4	4 assez	4 assez	4 assez	3 moyenne	3 moyenne
8.5	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	5 beaucoup
9.1 Impo	3 moyenne	3 moyenne	3 moyenne	4 assez	3 moyenne
9.2	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez
9.3	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	3 moyenne
9.4	4 assez	4 assez	3 moyenne	4 assez	2 peu
9.5	4 assez	4 assez	3 moyenne	4 assez	4 assez
11.1 D'acc	3 indifférent	4 assez	3 indifférent	3 indifférent	2 peu
11.2	3* indifférent	3 indifférent	3 indifférent	3 indifférent	2 peu
11.3	3* indifférent	2 peu	3 indifférent	3 indifférent	3 indifférent
11.4	4 assez	3 indifférent	4 assez	4 assez	4 assez
13.1 Pertin	2* peu	4 assez	4 assez	2 peu	2 peu
13.2	2 peu	2 peu	2 peu	2 peu	2 peu
13.3	4 assez	2 peu	4 assez	4 assez	5 beaucoup
13.4	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	3 moyenne
Bloc 5: Taille des organisations de producteurs et concentration de l'offre					
18.1 D'acc	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez
18.2	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez
18.3	4 assez	3 indifférent	4 assez	4 assez	4 assez
18.4	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez
18.5	3 indifférent	4 assez	4 assez	3 suffisant	3 suffisant
20.1 Remar	4* assez	3 suffisant	3 suffisant	4 assez	3 suffisant
20.2	4 assez	4 assez	3 suffisant	4 assez	4 assez
20.3	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez
20.4	3 suffisant	3 suffisant	3 suffisant	3 suffisant	3 suffisant
20.5	4 assez	4 assez	4 assez	4 assez	3 suffisant

Remarque:(*) Ces questions ou variables n'ont obtenu ni de consensus ni de stabilité par le groupe.

(**) Sont incluses dans cette analyse seulement des variables quantitatives valorisées par l'échelle de Likert.

Relat: relation satis: satisfaction rem: remarquable; d'accord; pertin: pertinence

Source: propre élaboration sur la base du questionnaire Delphi.